

Colombes, le 2 juin 2015

Assemblée générale des actionnaires d'Arkema du 2 juin 2015

Les actionnaires d'Arkema, qui représentaient 62,5 % des actions ayant droit de vote, ont approuvé l'ensemble des résolutions présentées à l'assemblée générale qui s'est tenue ce jour, en particulier :

- **Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2014**
- **Dividende de 1,85 euro par action avec option pour le paiement en actions**
- **Composition du Conseil : approbation des renouvellements et nomination**

L'assemblée générale a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2014 et la distribution d'un dividende de 1,85 euro par action.

Elle a également décidé que chaque actionnaire pourrait choisir de recevoir le paiement de la totalité du dividende, soit en numéraire, soit en actions nouvelles Arkema. La date du détachement du coupon est fixée au 12 juin 2015 et le paiement du dividende en numéraire ou la livraison des actions sur exercice de l'option interviendra à compter du 8 juillet 2015.

Par ailleurs, l'assemblée générale a approuvé la nomination en qualité de nouvel administrateur pour une durée de quatre ans de Madame Hélène Moreau-Leroy Présidente d'Hispano-Suiza (Groupe Safran), qui intégrera également le Comité d'audit et des comptes. L'assemblée générale a également approuvé l'ensemble des renouvellements des mandats d'administrateurs proposés. A l'issue de cette assemblée, le nouveau Conseil est donc composé de douze administrateurs dont quatre femmes.

Enfin, l'Assemblée Générale a été l'occasion pour Thierry Le Hénaff, Président-directeur général, et Thierry Lemonnier, Directeur Financier, de revenir sur les faits marquants et les performances financières d'Arkema en 2014. Ils ont notamment détaillé trois projets majeurs finalisés récemment et qui soutiendront la croissance future du Groupe : l'acquisition de Bostik, numéro 3 mondial des adhésifs, le démarrage de la plateforme de Thiochimie en Malaisie et la prise de participation dans Sunke dans les acryliques en Chine. Thierry Le Hénaff et les Présidents des comités du Conseil d'administration ont ensuite respectivement présenté l'activité du Conseil et ses évolutions avant de revenir sur les travaux du Comité de nomination, des rémunérations et de la gouvernance et du Comité d'audit et des comptes.

Le résultat des votes sera disponible dans la rubrique Assemblée Générale du site internet d'Arkema www.finance.arkema.com dans les prochains jours.

Acteur majeur de la chimie de spécialités et premier chimiste français, Arkema développe des matériaux et des technologies innovantes et apporte à ses clients partout dans le monde des solutions crédibles et concrètes aux enjeux majeurs liés au changement climatique, à la préservation des ressources, à l'efficacité énergétique, à l'accès à l'eau potable, et à l'allègement des matériaux. Présent dans près de 50 pays, avec un effectif d'environ 19 000 personnes, des centres de recherche en Amérique du Nord, en France et en Asie, Arkema réalise un chiffre d'affaires pro forma d'environ 7,5 milliards d'euros et occupe des positions de leader mondial sur l'ensemble de ses marchés avec des marques internationalement reconnues.

Contacts Investisseurs :

Sophie Fouillat Tel.: +33 1 49 00 86 37 E-mail : sophie.fouillat@arkema.com
François Ruas Tel.: +33 1 49 00 72 07 E-mail : francois.ruas@arkema.com

Contacts Presse :

Gilles Galinier Tel. : +33 1 49 00 70 07 E-mail : gilles.galinier@arkema.com
Sophie Suc Tel.: +33 6 22 02 24 64 E-mail : sophie.suc@arkema.com

ARKEMA

420, rue d'Estienne d'Orves - F-92705 COLOMBES Cedex - France

Standard : +33 (0)1 49 00 80 80 - Fax : +33 (0)1 49 00 83 96

Société anonyme au capital de 728 226 950 euros- 445 074 685 RCS Nanterre